

Royaume du Maroc

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

PLAN MAROC VERT

Mai 2009

ENJEUX

Enjeux économiques

- Contribue pour 19 % du PIB national
 - 15% production
 - 4% Agro-industrie
- Rôle capital dans la stabilité macro-économique

Enjeux sociaux

- Emploie **4 millions** de ruraux
- Crée **100.000 emplois** dans le secteur agro-industriel
- Assure la stabilité pour un tissu de producteurs très fragile (environ 13,5 millions de ruraux dépendent à **80% de l'agriculture**)
- Assure la sécurité alimentaire de **30 millions de consommateurs**

CONTRAINTES

Investissement

- Faible capacité d'investissement
- Très faible participation du système bancaire
- Faiblesse du tissu de l'agro-industrie

Organisation

- niveau d'organisation très faible et une quasi-absence de l'interprofession

Gestion et encadrement

- Gestion traditionnelle des exploitations et structures d'encadrement inadaptées

Foncier

- Morcellement excessif (70% des exploitations < à 2 ha) :
 - Prive les agriculteurs de toutes possibilités d'investissement
 - Limite l'activité des agriculteurs à des cultures vivrière
- Complexité du statut juridique du foncier
- Faible taux d'immatriculation et d'enregistrement

Ressources en eau

- Sécheresse : faiblesse et irrégularité de la pluviométrie
- Sous valorisation et surexploitation des eaux

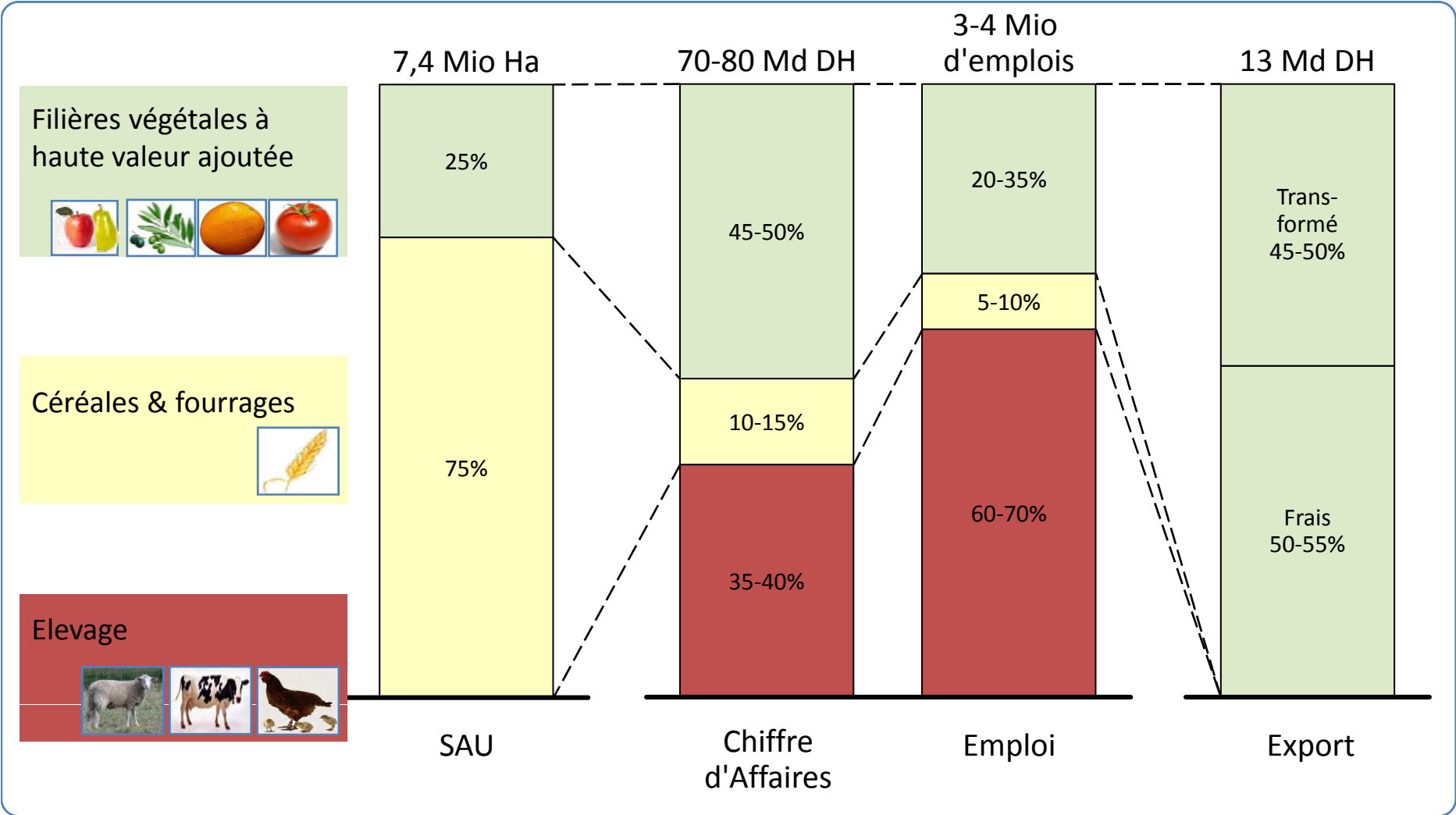
Assolement

- Dominance de la céréaliculture

CONTRAINTES

Assolement

Dominance céréalière en superficie, des filières HVA à l'export et de l'élevage en emploi :



Atouts

Situation géographique et proximité du marché européen avec des moyens logistiques en nette progression

Marché national potentiel et dynamique mais souvent négligé

Croissance démographique et augmentation du niveau de vie

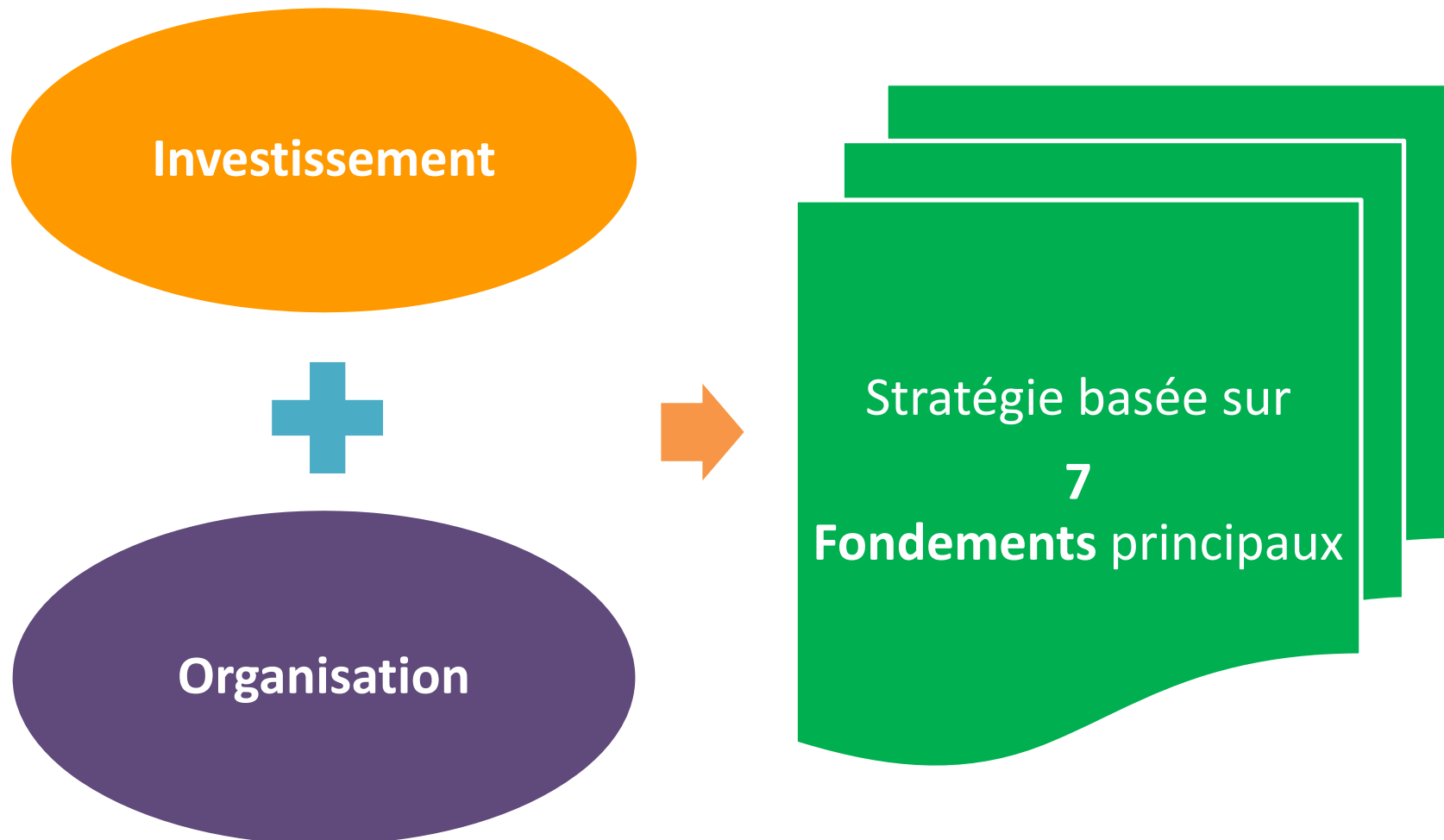
Main d'œuvre agricole qualifiée et très compétitive

Avantages comparatifs avérés pour plusieurs produits
(fruits et légumes ...)

Présence au niveau national de plusieurs modèles d'entreprises agricoles et agro-industrielles réussis : COPAG, COSUMAR, ANOC ...

EQUATION DE SUCCÈS

Le Plan Maroc Vert a adopté comme équation de succès



PREMIER FONDEMENT
L'agriculture principal levier de croissance pour
les 10 - 15 prochaines années

Renforcement de la part
de l'agriculture dans le PIB

de 70 - 100 Mds Dh
(PIB agricole x 2)

Création de l'emploi

1,5 millions d'emplois supplémentaires

Accroissement de la valeur
des exportations

de 8 à 44 Mds Dh
(agrumes, olivier, fruits et légumes)

Lutte contre la pauvreté

l'amélioration du revenu agricole de 2 à
3 fois en faveur de 3 millions de ruraux

DEUXIÈME FONDEMENT

L'agrégation outil d'organisation

L'agrégation est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial-industriel

L'objectif est de faire bénéficier les acteurs de la marge détenue auparavant par les spéculateurs

L'accord de partenariat est régi par un contrat spécifique garantissant les intérêts des deux parties

L'adhésion à l'agrégation est un choix volontaire

AVANTAGES DE L'AGRÉGATION

L' Agrégateur

- Accès au foncier sans mobilisation excessive des capitaux
- Extension du périmètre d'activité à moindre coût/risque
- Sécurisation d'une base plus large d'approvisionnement pour des investissements industriels importants
- Partage des risques
- Sécurisation de l'approvisionnement par des volumes plus importants, plus réguliers et de meilleure qualité
- Promotion des intrants agricoles
- Développement des capacités commerciales pour conquérir des marchés internationaux rémunérateurs

Le Consommateur

- Stabilité des prix
- Amélioration notable de la qualité

Agrégation

L'Agrégé

- Meilleure valorisation de la production
- Transfert de compétences / technologies
- Fourniture d'intrants comme moyen de financement
- Création de lien entre les petits agriculteurs et les marchés de capitaux
- Sécurisation des investissements par la reconversion dans des filières plus valorisantes
- Partage des risques avec l'agrégateur

ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT À L'AGRÉGATION



- Nouveau système de subvention



- Accès préférentiel au foncier



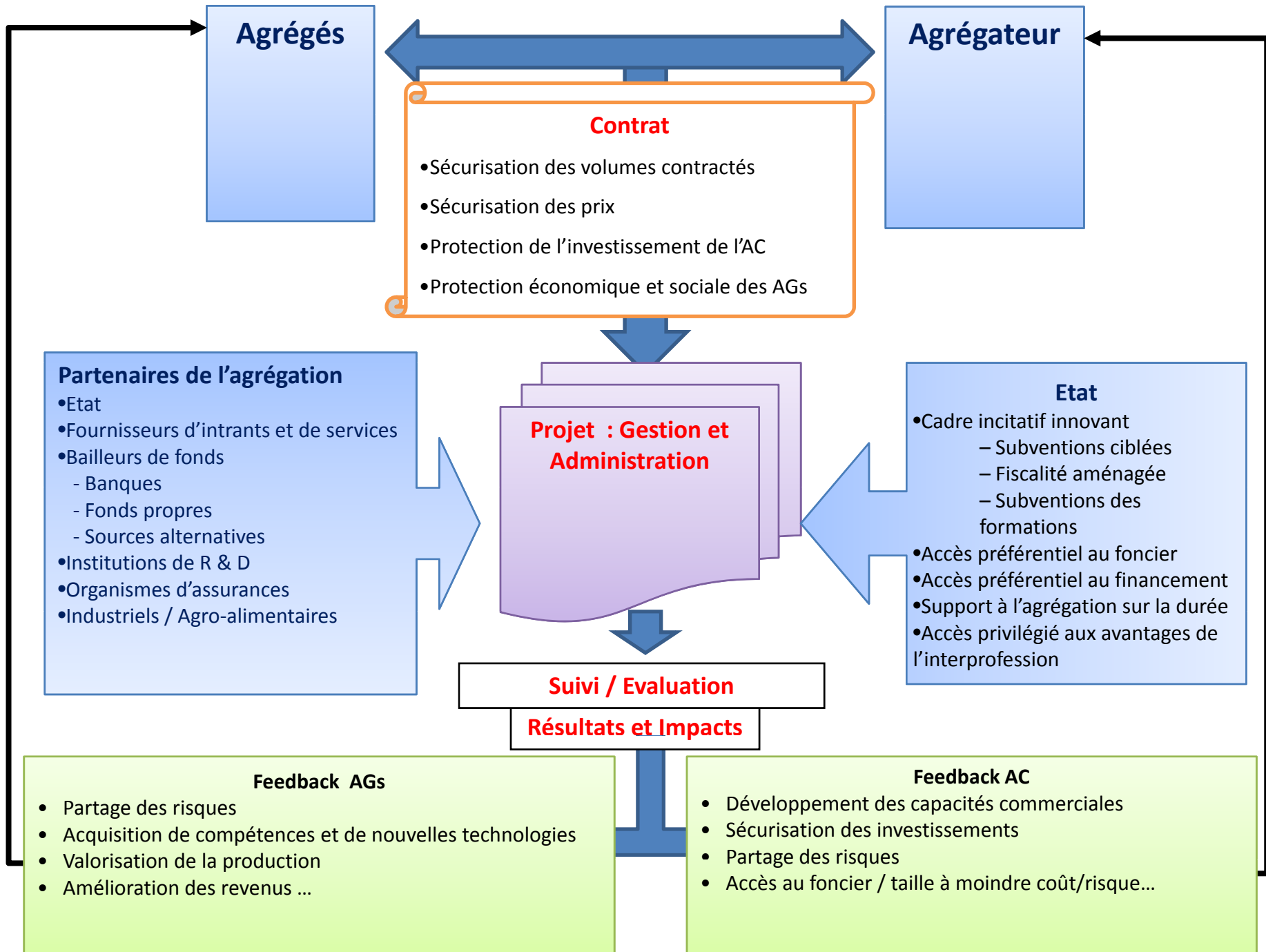
- Accès préférentiel au financement



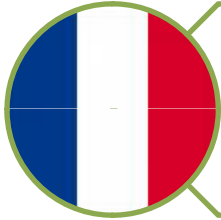
- Accès privilégié aux avantages de l'interprofession



- Accompagnement de l'agrégation à long terme (promotion, cadre juridique, arbitrage et mise en place d'un fonds de garantie de l'investissement)



L'AGRÉGATION DANS D'AUTRES PAYS



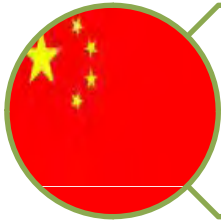
La France : a adopté une loi qui réglemente l'agrégation depuis 1964



USA : la quantité produite dans le cadre de l'agrégation est passée de 12% en 1969 à 36% en 2004



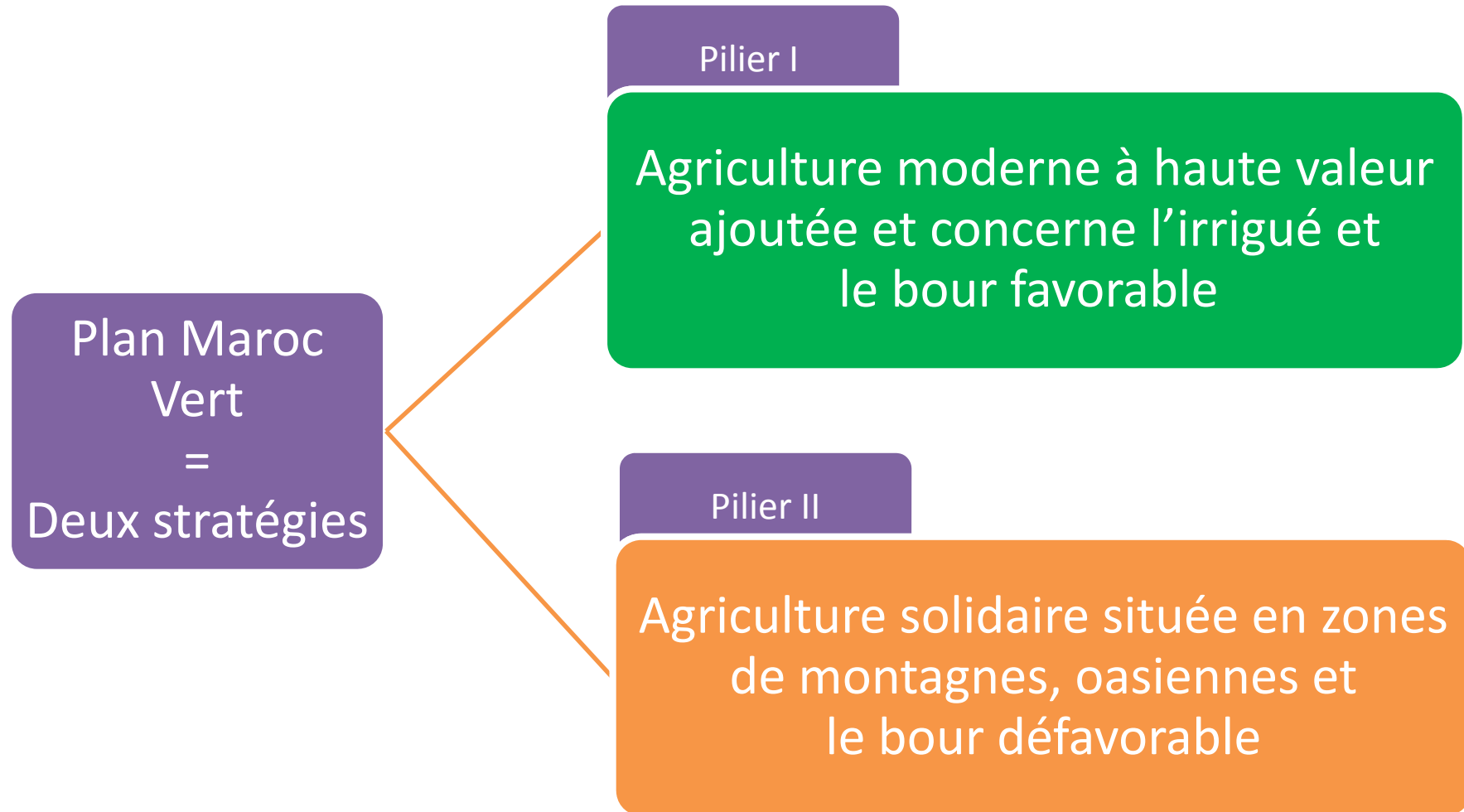
Inde : l'adoption de ce système d'organisation depuis les années soixante dix a permis de réduire de moitié le taux de la pauvreté



Chine : la superficie agrégée en 2001 à été de l'ordre de 18,6 millions d'hectares, soit +40% par rapport à l'année 2000

TROISIÈME FONDEMENT

L'agriculture pour tous sans exclusion



PILIER I

Axes de développement

1 Organisation de l'interprofession des filières

Organisation en pôles pour résoudre les problèmes intrinsèques à la filière

Participation avec l'Etat à l'élaboration de plans de développement de la filière

2 Conclusion de contrats-programmes filières entre l'Etat et les professionnels

Engagement de l'Etat

- Défendre et promouvoir les intérêts de la filière à l'échelle régionale et nationale
- Instaurer un cadre incitatif innovant (subventions)
- Assurer un financement préférentiel
- Nouer des partenariats avec les institutions de recherche

Engagement des professionnels

- Défendre et promouvoir les intérêts de la filière
- Encadrer les agriculteurs de la filière
- Organiser la filière (approvisionnement en intrants, logistique, transformation et commercialisation)

3 Agrégation

Organisation des agriculteurs dans le cadre de l'Agrégation

A ce jour, 9 contrats-programmes ont été signés

- Avril 2008 : Agrumes, cultures sucrières et aviculture
- Avril 2009 : Céréales, semences, oléiculture, primeurs, lait et viandes rouges

Le secteur privé joue le rôle de locomotive

PILIER II

Axes de développement

Objectif : amélioration du revenu agricole des exploitants et lutte contre la pauvreté

1 Référence

Projets MCC
financé par l'USA

2 Mise en œuvre

Projets de reconversion

Substitution des superficies céréalières par des cultures à haute valeur ajoutée (Olivier, Amandier, Figuier ...)

Projets d'intensification

Amélioration de la productivité et valorisation des productions végétales et animales existantes

Projets de diversification/niche

Création de revenus agricoles complémentaires avec des productions additionnelles (safran, miel, plantes médicinales...)

3 Financement

- Bailleurs de fonds privés/publics, nationaux / internationaux
- Banques
- Sociétés de micro-crédits

4 Organisation

- S'appuie sur le tissu d'opérateurs sociaux
- Coopératives
 - Associations
 - GIE, ONG

L'Etat joue le rôle de locomotive

QUATRIÈME FONDEMENT

Investissement privé

Promouvoir
l'investissement
privé accompagné de
l'aide publique

L'objectif est de drainer un
investissement annuel de
10 Mds DH autour d'une
offre Maroc ciblée

CINQUIÈME FONDEMENT

Approche Contractuelle

une approche
transactionnelle
pragmatique

L'objectif : 1500 projets
concrets

SIXIEME FONDEMENT

SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES POUR UNE AGRICULTURE DURABLE



Préparation d'un programme avec le Fonds Mondial pour l'Environnement (GEF)

- Adaptation aux changements climatiques : Reconversion des céréales vers des systèmes plus adaptés (système pastoral et arboriculture) et introduction de techniques de conservation (le semis direct)
- Contrôle de la désertification
- Développement des plantes aromatiques et médicinales et des produits de terroir.



Préparation d'un programme avec le fonds HASSAN II pour le développement économique et social

- Ce programme est similaire à celui préparé avec le GEF



Bio-carburants

- Lancement d'une étude stratégique sur les possibilités de production de Bio-carburants en vue notamment d'atténuer les impacts des énergies fossiles sur l'environnement



Energies renouvelables

- Appui au développement de l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine agricole (Solaire, Eolien et Biogaz)

SEPTIEME FONDEMENT

Refonte du cadre sectoriel

Politique foncière



- Mise en gestion privée des terres publiques et collectives
- Mise en place des conditions cadres favorisant l'agrégation et partenariat public-privé
- Poursuite des efforts de réformes structurelles (Immatriculation & enregistrement)
- Accélération massive de la titrisation

Politique de l'eau



- Tarification incitative de l'eau dans les périmètres privés
- Investissement pour une meilleure exploitation des périmètres existants
- Mise en gestion déléguée progressive de l'eau d'irrigation
- Généralisation des techniques d'irrigation moderne

Politique Fiscale



- Mise en place d'une politique fiscale adaptée en tenant compte des spécificités régionales et économiques du secteur agricole à l'horizon 2013

Marché national



- Modernisation des circuits de distribution : grande distribution et formats intermédiaires
- Amélioration de l'accès aux marchés de gros et aux abattoirs

Accompagnement Suivi / Evaluation



- Restructuration du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- Création de deux nouvelles structures capables d'attirer les hauts potentiels et de jouer le rôle de renouveau et d'impulsion (ADA et ONSSA)

RESTRUCTURATION

du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Objectifs

Redéploiement des ressources de l'Etat afin de s'aligner sur la nouvelle dynamique créée par l'avènement d'acteurs privés structurés

Refocalisation sur les fonctions de régulation

Transfert accru des fonctions opérationnelles vers le privé

Agence pour le Développement Agricole



Missions

Mise en œuvre du Plan Maroc Vert

- Impulsion des initiatives du programme
- Suivi et monitoring de l'implémentation
- Veille stratégique et renouvellement de l'offre Maroc

Intermédiation et lancement des projets concrets

- Identification des projets et des périmètres d'agrégation
- Gestion des appels d'offres et mise en place des transactions
- Suivi des projets

Gestion des partenariats avec les investisseurs institutionnels et sociaux

- Prospection des investisseurs potentiels
- Négociation des partenariats
- Gestion des relations à long terme

Création de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ONSSA)

Missions

Contrôle des denrées alimentaires

Contrôle des matières premières

Protection phytosanitaire des cultures

Contrôle vétérinaire ...

La mise en œuvre du PMV

Déclinaison du Plan Maroc Vert :
16 Plans Agricoles Régionaux (PAR)



PAR : feuille de route pour le
développement agricole de la région



PAR : soutenu par l'administration
centrale et les pouvoirs publics
(réforme sectorielle / institutionnelle)

Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Programme d'action

	Pilier I	Pilier II	Actions transverses	Total
• Nombre de projets	961	545		1506
• Investissements (Mds DH)	75	20	52	147
• Nombre d'agriculteurs cibles	560 000 (40%)	840 000 (60%)		1 400 000

Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Impacts prévisionnels à l'horizon 2020

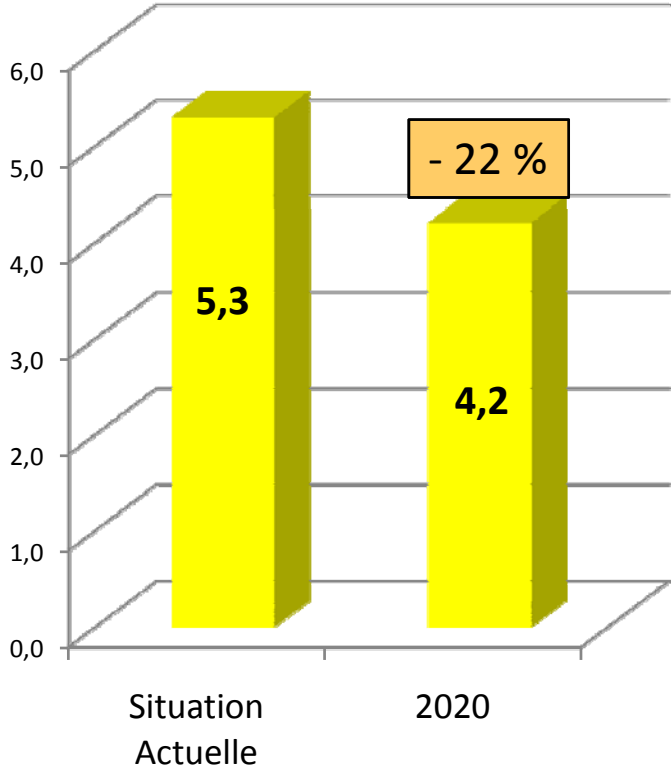
Valeur ajoutée	+ 160 %	De 38 à 99 Mds DH
Emploi	+40 %	1,5 millions d'emplois supplémentaires
Export	+340 %	De 1,35 à 4,6 millions de tonnes /an
Irrigation localisée	+ 350 %	De 154 à 692 milles hectares
Utilisation d'engrais	+ 78 %	De 0,9 à 1,6 millions de tonnes /an
Utilisation de semences	+ 144 %	De 0,7 à 1,8 millions de quintaux /an

Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Céréales



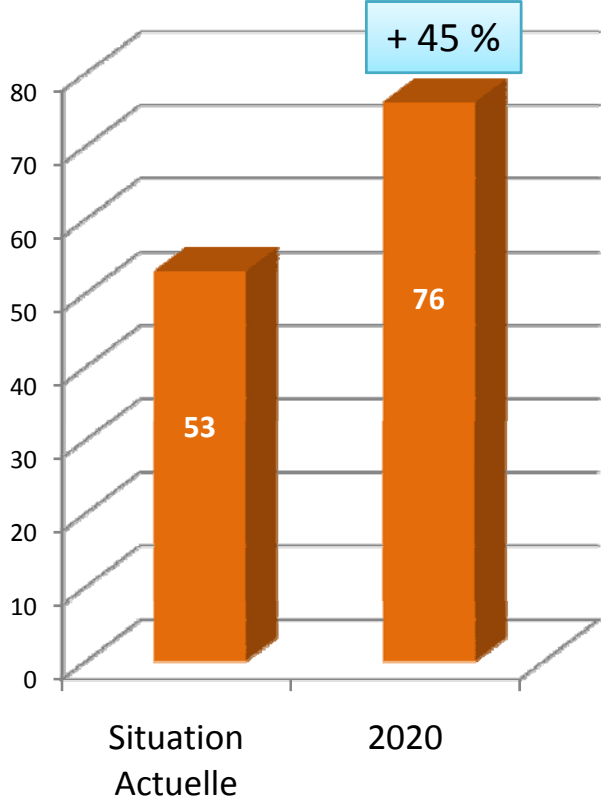
Superficie (Million Ha)



**Investissement
11 Mds DH**

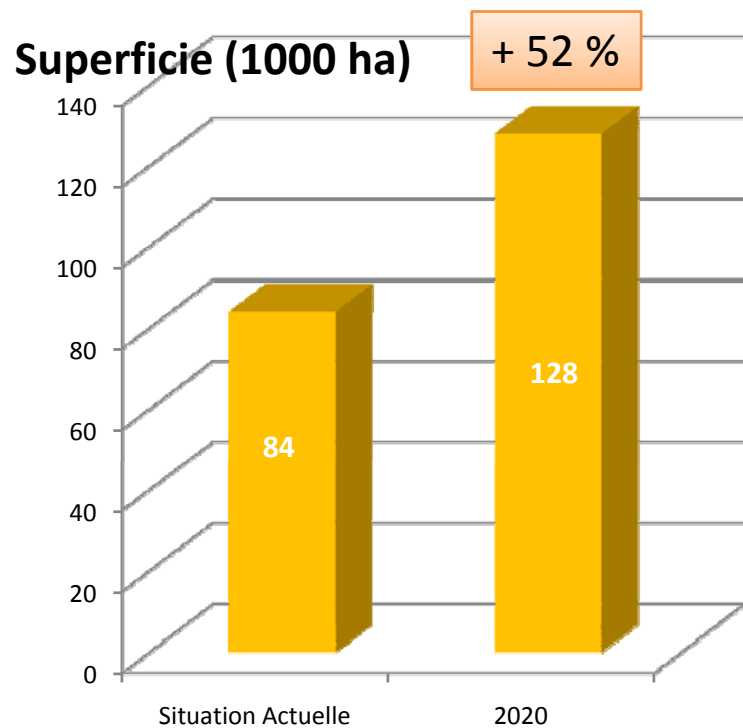
222 Projets
Pilier I : 165
Pilier 2 : 57

Production (Mio Qx)



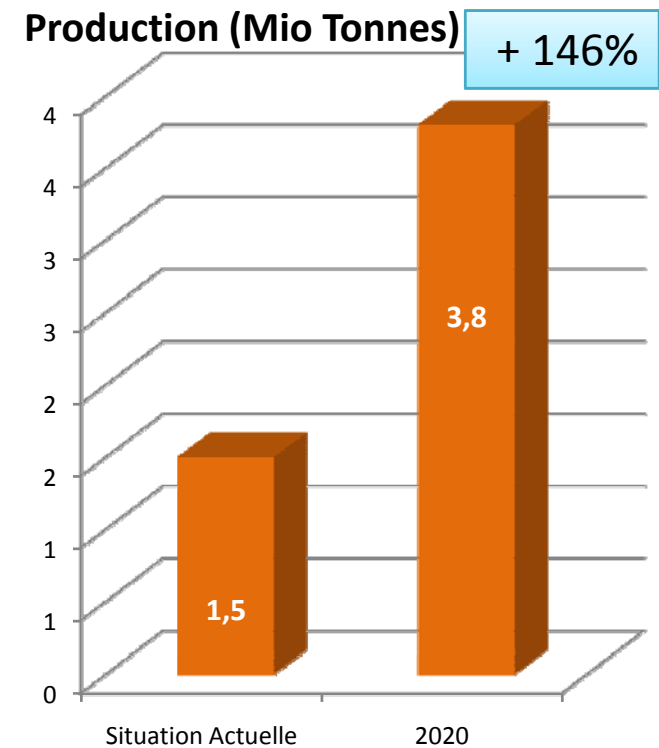
Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Agrumes



**Investissement
9 Mds DH**

**54 Projets
Pilier I : 54**

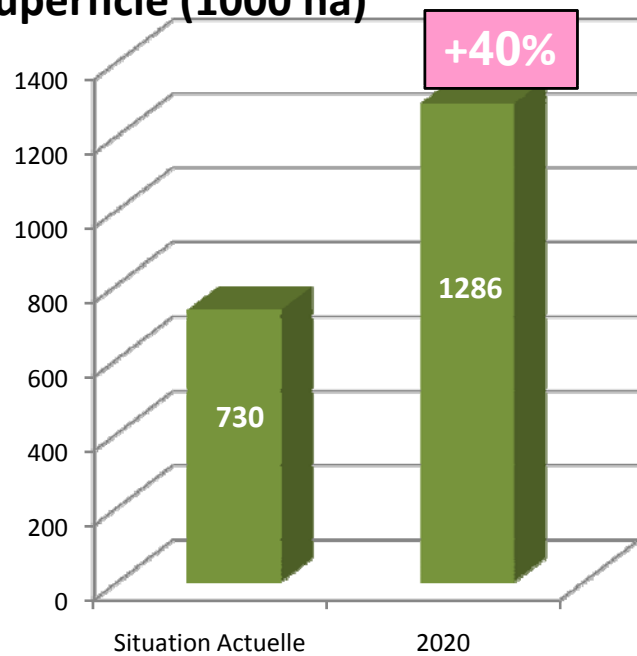


Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Oléicole



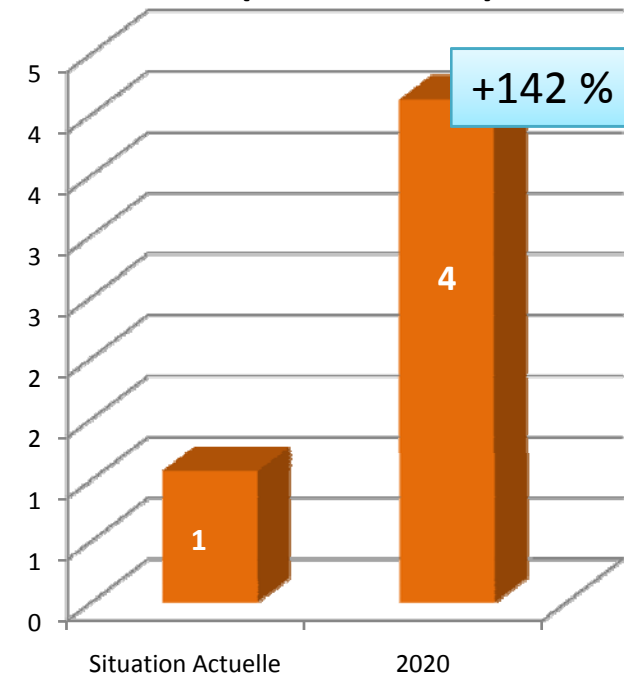
Superficie (1000 ha)



Investissement
17 Mds DH

314 Projets
Pilier 1 : 145
Pilier 2 : 169

Production (Mio Tonnes)

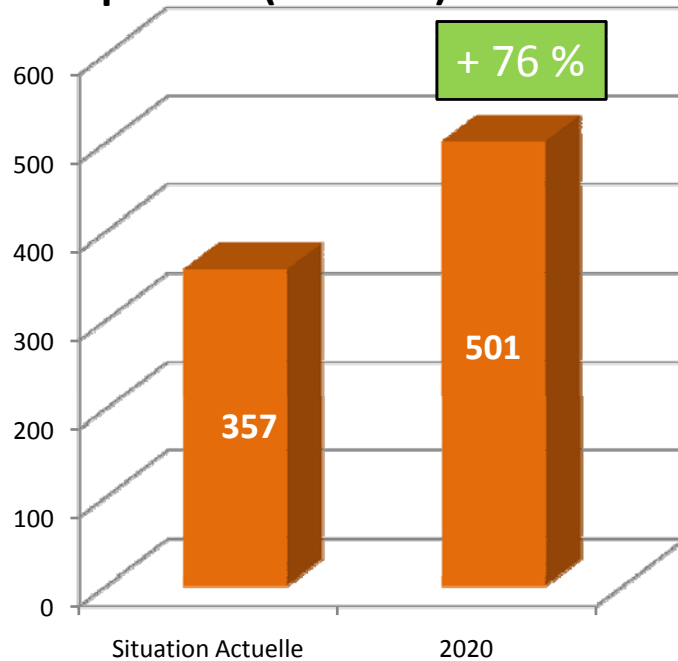


Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Fruits et légumes



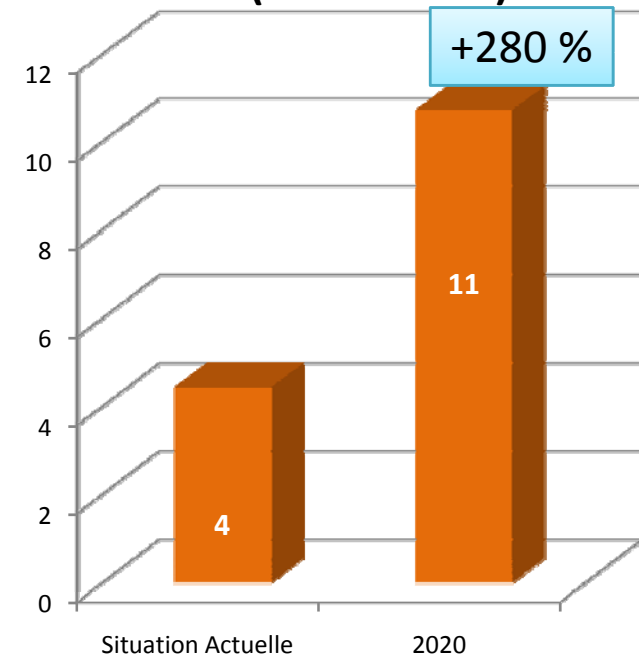
Superficie (1000 ha)



Investissement
24 Mds DH

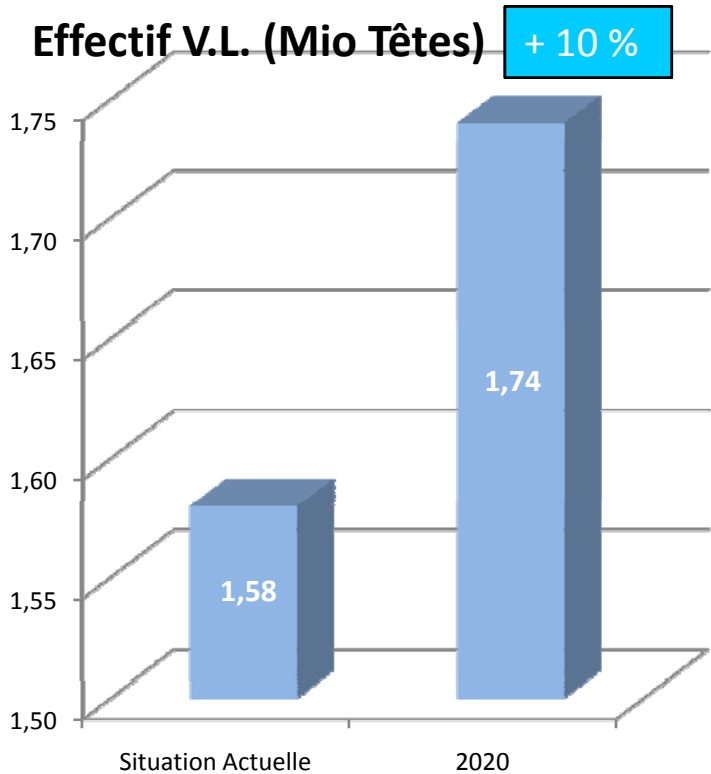
224 Projets
Pilier 1 : 147
Pilier 2 : 77

Production (Mio Tonnes)



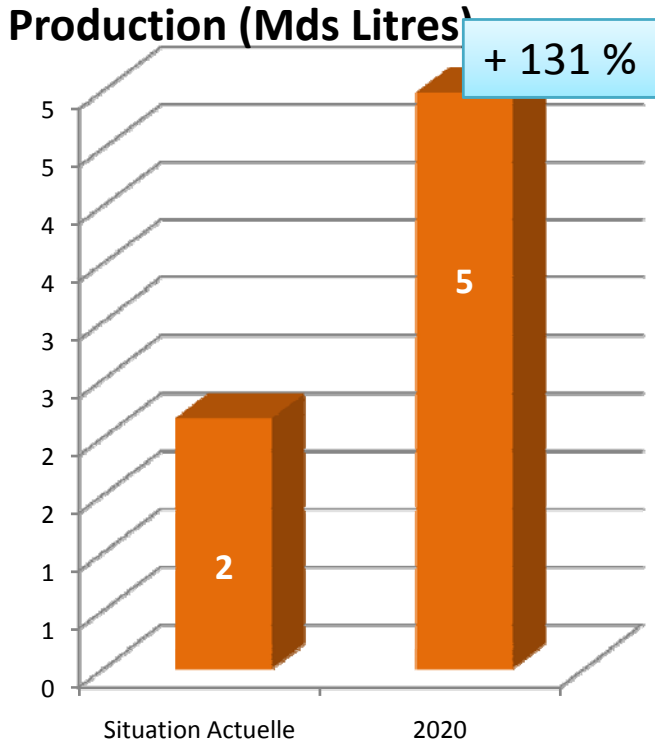
Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Lait



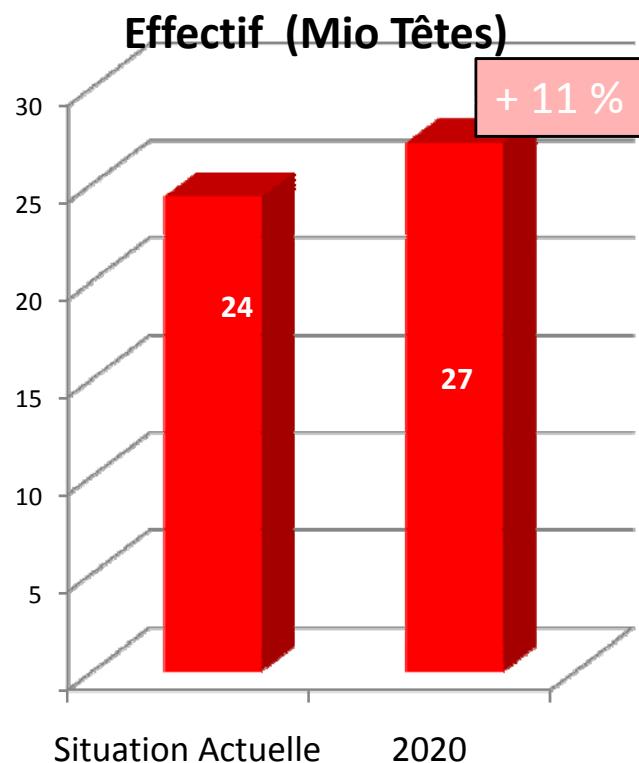
Investissement
11 Mds DH

96 Projets
Pilier 1 : 87
Pilier 2 : 9



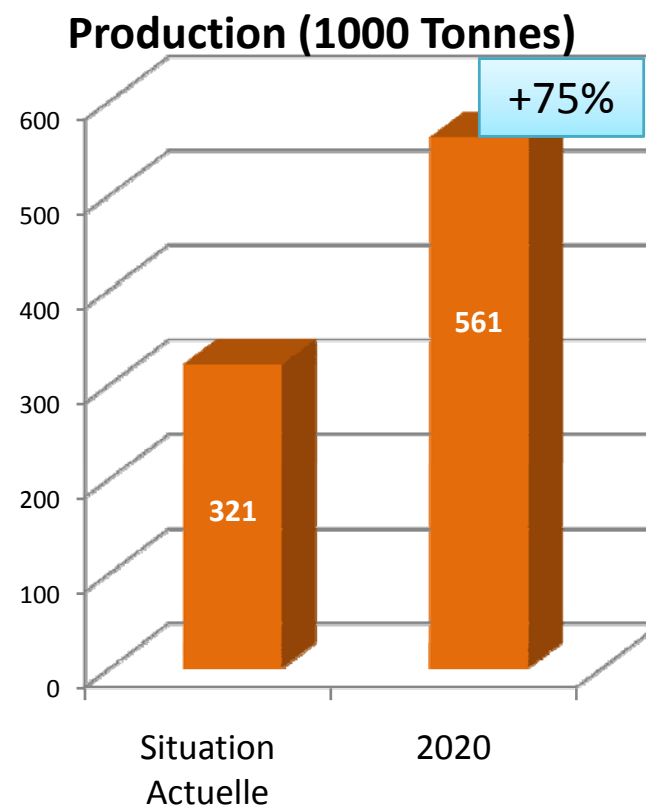
Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Viandes Rouges



**Investissement
8 Mds DH**

369 Projets
Pilier 1 : 267
Pilier 2 : 102



Synthèse des Plans Agricoles Régionaux

Filière Viandes Blanches



**Investissement
6 Mds DH**

78 Projets

Pilier 1 : 45
Pilier 2 : 33

Production (1000 Tonnes)

